



Programme d'appui aux élections

NDAO HIFIDY



ETUDE SUR LE COMPORTEMENT ELECTORAL DU CITOYEN MALAGASY

Mai 2023

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	1
Abréviation.....	2
Introduction	3
Contexte de l'étude	3
Collecte de données effectué par EISA en décembre 2022.....	5
Facteurs de démobilisations	6
Acquis à consolider	13
RECOMMANDATIONS	16
CONCLUSION.....	19
Annexe	21
Bibliographie	22

Abréviation

APM	Antoko Politika Madio
CENI	Commission Electorale Nationale Indépendante
CLRE	Commission Locale de Recensement des Electeurs
CNFM	Conseil National des Femmes de Madagascar
EISA	Electoral Institute for Sustainable Democracy in Africa
HE Madagascar	Humaniste et Ecologiste Madagascar
HVM	Hery Vaovao ho an'i Madagasikara
IDEA	Institut for Democracy and Electoral Assistance
INSTAT	Institut National de la Statistique
KMF/ CNOE	Komity Manaramaso ny Fifidianana/ Comité National d'Observation des Elections
MMM	Malagasy Miara Miainga
RECEF	Réseau des Compétences Electorales Francophones
RGPH	Recensement Général de la Population et des Ménages
SAFIDY (Observatoire)	Sampana Anarahimaso ny Fifidianana Ivon'ny Demokrasia Ifarimbonana
SeFaFi	Sehatra Fanaraha-Maso ny Fiainam-pirenena
TGV	Tanora Gasy Vonona
TIM	Tiako I Madagasikara
USAID	United State Agency for International Development
VLFM	Vondrona Mira Lenta ho an'ny Fampandrosoana

Introduction

Le constat de la baisse continue de la participation des citoyens malagasy à la vie politique en général et à l'élection en particulier est une réalité. Dans cette étude, il s'agira d'évaluer avec objectivité les postulats sociologiques, économiques, politiques et genre qui constituent les facteurs déterminants du comportement électoral du citoyen malgache. Ces fondamentaux permettront de mesurer les éléments de démotivation continue et d'identifier les acquis à pérenniser ou à renforcer afin de proposer des recommandations à l'endroit des différents acteurs impliqués dans le processus électoral à Madagascar.

Également les outils, base de l'étude seront sourcés par le résultat du recensement général de la population et des ménages (RGPH) de 2018, avec un focus essentiel sur les données désagrégées concernant les femmes, les jeunes et les personnes âgées de plus de trente-cinq ans et les variables sociologiques.

L'articulation de l'ensemble de ces postulats et données désagrégées constitueront les supports analytiques de l'étude devant nous permettre de faire ressortir des variables subséquents et catégorisés de l'attitude électorale du citoyen malgache. Cette étude devra permettre de faire de projection relativement fondée de l'implication court et moyen terme des malgaches face aux enjeux électoraux de 2023-2024. Aussi elle servira de boussole d'intervention du programme Ndao Hifidy pour ses campagnes d'éducation civique et électorale et au vote.

Contexte de l'étude

Le programme USAID/NDAO HIFIDY est une conception exogène d'EISA en articulation avec le NOFO de l'USAID, son objectif principal était de contribuer à la création de conditions propices à des processus électoraux libres, démocratiques et transparentes. Il est une réponse au contexte politique pré-électorale qui prévaut actuellement à Madagascar et anticipe sur les phases électorales et post électorale. Pour rappel, le démarrage de ce programme est intervenu dans un contexte qui fut particulièrement marqué par de sérieux désaccords entre acteurs politiques sur les règles du jeu électoral, des défis matériels et techniques de la CENI pour gérer l'enregistrement des électeurs, les éventuels litiges postélectorales et de réels risques de désinformations lors de prochains processus électoraux (Présidentielle et Locales de 2023).

L'évolution de la participation électorale au fil des six dernières décennies traduit une apparente apathie des électeurs. Ainsi, le taux de participation aux élections à portée nationale (présidentielle¹, référendum²) ne cesse de s'éroder. De même, les élections intermédiaires de proximité (législatives, communales) n'ont pas échappé à ce phénomène de désengagement des citoyens qui est loin d'être une spécificité à Madagascar.

La précarité, le chômage, le contexte de survie des ménages font que les priorités des citoyens sont loin d'être les enjeux du pouvoir et leurs corollaires que sont les questions électorales. Des facteurs socioculturels et politiques entrent également en jeu comme les coutumes locales, l'exclusion sociale, le sentiment des citoyens d'incompétence politique qui se traduit pas une perception négative de la politique et des politiciens, la faible compréhension des enjeux, les difficultés d'inscription sur la liste électorale, la méfiance à l'endroit du processus électoral, et surtout la défiance grandissante envers les politiques. Ce manque d'intérêt pour les

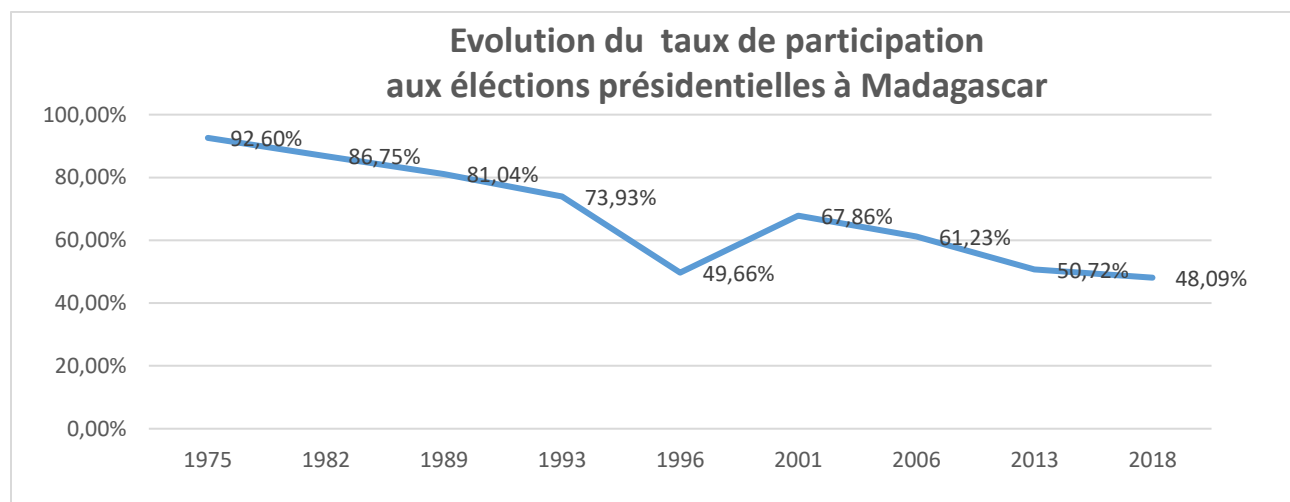
élections fragilise la légitimité électorale et peut expliquer la succession de crises institutionnelles à laquelle Madagascar fut confronté dans un passé récent.

C'est pour pallier à ses problématiques soulevées que le programme se fixe comme objectif de susciter favorablement à une inclusion massive des citoyens malgaches dans les processus électoraux. Afin d'atteindre l'un des objectifs clé du programme à savoir l'inclusion, il est question d'identifier les causes profondes et des différents facteurs d'abstentionnisme électoral à Madagascar.

Ainsi l'étude fera focus sur la compréhension de certaines questions préalables comme les spécificités de chaque localité (population, niveau de pauvreté et d'éducation, enclavement, présence des acteurs politiques, présence de l'Etat de par ses services sociaux de base, etc.), la variabilité démographique des jeunes et femmes dans le fichier électoral ainsi que leurs orientations politiques, la place accordée aux femmes au sein des partis politiques, la portée des réformes engagées par l'Etat, le rôle des médias, etc. L'idée est de tenter d'établir s'il y a lieu des corrélations entre ces éléments et les comportements, les influences sociologiques du vote des électeurs et l'abstentionnisme électoral à Madagascar.

Enfin, les résultats de cette étude devront permettre de proposer des solutions communes, telles que les zones géographiques, les tranches d'âge et les catégories sociales nécessitant une intervention particulière et ciblée afin de contribuer au redressement du taux de participation pour les élections à venir et des mesures correctives venant non seulement des citoyens, mais aussi des acteurs politiques et sociaux.

Graphique 1 : Evolution du taux de participation aux élections présidentielles à Madagascar¹



OBJECTIFS DE L'ETUDE

L'objectif global de cette étude consiste à identifier prioritairement dans les zones les plus touchées antérieurement par des taux d'abstention élevés, les déterminants/ facteurs d'abstention et de motivation électorale des citoyens Malagasy sur la période de 2013 à 2019 afin de proposer des recommandations ou mesures pour améliorer la participation électorale.

¹ Ces taux sont calculés par rapport au nombre d'électeurs inscrits sur la liste électorale

Plus spécifiquement il s'agira de :

- D'étudier les différents facteurs socio-économiques, culturelles du pays et les typologies de cet abstentionnisme électoral chez les citoyens – principalement les jeunes et les femmes-;
- D'évaluer les soubassements de la motivation des citoyens ;
- Et enfin de proposer des pistes de solutions et mécanismes d'incitation adaptées à chacun des cibles en vue d'améliorer le taux de participation pour les scrutins à venir.

Méthodologie de l'étude

Cette étude est basée sur des revues documentaires variables, des entretiens avec la CENI et des responsables d'organisations intervenant dans l'éducation civique et électorale, avec des responsables de certains partis politiques, un recueil des données démographiques ainsi que l'enquête effectuée par EISA en décembre 2022 parallèlement à la sensibilisation pour l'inscription dans la liste électorale.

Collecte de données effectué par EISA en décembre 2022

Dans cette étude, nous avons pris en compte la collecte de données faite par l'équipe d'EISA à Antananarivo, Toliara et Toamasina. Dans cette collecte, 27 712 personnes ont été interrogées pour avoir leurs avis. Certes, l'échantillon n'est pas représentatif mais les données recueillies donnent des tendances fortes de l'avis des citoyens sur le processus électoral.

Voici la répartition de ces personnes ;

Repartition par sexe

Sexe	Nombre	Pourcentage
Hommes	13021	46.99%
Femmes	14691	53.01%
Total	27712	100.00%

Répartition par tranche d'Age et par sexe :

Tranches d'âge	Nombre Femmes	Pourcentage Femmes	Nombre Hommes	Pourcentage Hommes
< 18	110	0.04%	55	0.02 %
18 - 35	9222	33.28 %	8305	29.97 %
36 - 60	4668	17.93 %	4348	15.69%
>60	487	1.76 %	360	1.30 %
Total	14 691	53.01 %	13021	46.99 %

Facteurs de démobilisations

Les raisons pour lesquelles les citoyens en âge de voter ne participent pas aux élections sont variables mais ce qui revient à chaque fois lors de nos entretiens avec les personnes responsables des structures intervenant dans le processus électoral est le fait que les citoyens sont préoccupés par leurs quotidiens dans un contexte de pauvreté accrue, diverses difficultés et ils ont un avis négatif sur la « Politique ».

- *L'avis négatif des citoyens, notamment les jeunes, envers la politique.*

Mamitiana Naharifelantsoa, de Liberty 32, dans Politika № 30 affirme : «Les jeunes portent un regard négatif sur le monde politique ». Les raisons sont multiples :

- **Manque de confiance envers les acteurs politiques** pour plusieurs raisons :
 - Constat de non changement sur la vie courante malgré des élections successives et des manifestations ce qui fait que des citoyens pensent que **leur participation ou non ne changera rien sur leur vie quotidienne,**
 - Beaucoup de **promesses** sont faites par les candidats mais la plupart sont **non tenues** une fois qu'ils sont élus ce qui se traduit par une perception de manipulation chez les électeurs et qui expriment le sentiment d'être juste utiles pendant les des élections.
 - En dépit de plusieurs élections et de « **révolution populaire** » (1972, 1991, 2001 et 2009), beaucoup de citoyens estiment que ces compétitions électorales suivies de changements de politique n'ont pas été des réponses adéquates à leurs vécus, précisément de leur environnement économique car il y'a un constat de dégradation constante de la situation socioéconomique.
- Perception négative de la politique ou sa «**diabolisation**» à Madagascar. Cette affirmation vient de quelques acteurs et notamment de Toavina RALAMBOMAHAY qui a fait un recueil des avis dans les réseaux sociaux et publique des citoyens simples mais aussi des responsables « devant » transmettre la valeur noble et inséparable de la vie politique dans tous les domaines. Il a ainsi cité notamment le Général Gabriel Ramanantsoa qui a dit « Avelao aloha ny Politika » (Laisser d'abord la politique » en 1972 pendant qu'il était Chef du Gouvernement. Tandremo ny Antoko Politika fa Mampizara (Faites attention aux partis politiques parce qu'ils divisent) selon Richard RATSIMANDRAVA pendant qu'il était Ministre. Toavina RALAMBOMAHAY a compilé plusieurs affirmations dans son livre « Pourquoi les citoyens malgaches ne s'engagent-ils pas en politique » – Aout 2021
- Les jeunes militants des partis politiques se sentent être des **instruments utilisés par les politiciens dénommés** « dinosaures » en raison de leur ancienneté dans le champ politique, qui s'accaparent des instances dirigeantes des partis politiques sans possibilités d'alternance aux seins de ses structures . En effet, les partis traditionnels sont presque tous dirigés par des politiciens âgés et il y a très peu de jeunes dans les instances de décision de la plupart des partis politiques. Toutefois il convient de noter une présence effective de jeunes au sein de nouveaux partis comme le APM et HE Mada.

- Le ressenti des citoyens relevé démontre que **leurs votes ne comptent pas** parce qu'il y a des détournements de vote ou que «on connaît déjà le résultat». La coalition SAFIDY dénonce le fait que les procédures de recours pour des réclamations sont très difficiles pour les citoyens et les organisations ayant des preuves d'irrégularité. Cette situation se conclut souvent par un rejet de recours qui se traduit par la fameuse expression « Azo raisina fa tsy mitombina » (Requêtes non fondées) a précisé Madame Marie Stella Razanamahefa.de la Coalition SAFIDY lors de notre entretien.
-
- Il y a une crise de confiance des citoyens envers les politiciens et les dirigeants pour plusieurs raisons:

- Méfiance spécifique sur le processus électoral :

Le manque de transparence dans le processus, le népotisme dans les nominations des membres d'OGE et plusieurs autres facteurs font penser à des citoyens et à observateurs à des complot dans le processus électoral. Par exemple, l'Union Européenne dans le rapport de mission de suivi électoral affirme, concernant la nomination des membres de la CENI et de la Cour Constitutionnelle "Bien que ces nominations aient été faites en respectant les dispositions constitutionnelles et légales, la présence de personnes réputées proches du pouvoir a des postes pouvant influencer sur le résultat des élections ne renforce pas la confiance des électeurs dans le processus démocratique dans l'optique des scrutins de 2023. Le rapport a également mis en lumière l'opacité du financement des élections de 2018 en affirmant "Sur 36 candidats à l'élection présidentielle, seuls 7 ont ouvert un compte bancaire pour les besoins de leur campagne. Le contrôle de l'origine des fonds est rendu compliqué par l'absence d'obligation pour les candidats de justifier de leur provenance. Concernant les élections législatives, 36 sur 814 candidats ont soumis leurs comptes de campagne à la CCFVP, aucun des candidats sénateurs n'a déposé ses comptes et un seul sur les 6.303 candidats aux élections municipales a respecté l'obligation légale de dépôt.

- La corruption généralisée :

Le niveau de corruption à Madagascar fait penser à des citoyens que même le processus électoral est entaché de corruption et que leur participation ne changera rien dans la situation. L'indice de Perception de la Corruption (IPC) mesuré par Transparency International a été de 26/100 en 2022, comme en 2021 et le pays se classe à la 142e place sur 180 pays

- Impunité:

Plusieurs affaires entraînant des victimes civiles impliquant des personnalités politiques ou force de sécurité n'ont jamais eu de suites judiciaires comme les tueries aux abords du palais présidentielle de Iavoloha le 10 août 1992, des affrontements armés en 2002, des tueries aux abords du palais d'Ambohitsirohitra le 7 février 2009 et d'autres de moindre envergure comme des détournement de deniers publics, des violations de lois, etc.. Cette situation est interprétée pas des citoyens comme si les élections sont interprétées comme

une autorisation ou un visa accordé aux responsables pour des crimes diverses impunément.

- Manque de **redevabilité** des élus envers le citoyen qui se traduit par un très faible échange entre les élus et les citoyens. En 2014, Une étude de AFROBAROMETRE sur la redevabilité à Madagascar a montré que plus de 72% des personnes enquêtées n'ont jamais eu à contacté de responsable politique sur sujet d'un problème important ou pour lui donner votre point de vue et dans l'autre sens, seuls 1 à 2% des répondants ont adopté cette forme de participation sociale des diligents. Il apparait donc que les Malgaches sont peu enclins à échanger ou demander des comptes-rendus périodiques à leurs dirigeants politiques alors dans le même temps, entre 53 et 62 % pensent qu'il appartient avant tout aux électeurs eux-mêmes de s'assurer que les élus, quel que soit leur niveau de responsabilité (Président de la République, Membres du conseil communal, Membres de l'assemblée nationale), effectuent leur travail.
- Manque de **niveau d'éducation et appropriation** et de l'histoire du pays par des dirigeants et des citoyens. En effet, Helihanta Rajaonarison, historienne, enseignant-chercheur à l'université d'Antananarivo et président du Musée de la photo a affirmé en décembre 2020 :*”// y a des programmes concernant Madagascar, à l'école, mais l'histoire de Madagascar est toujours le cadet parce qu'elle passe en dernier chapitre et cela arrive souvent que l'on ne parvienne pas à finir ce dernier chapitre du programme.”* lors de la sortie du livre “Histoire de Madagascar, la construction d'une nation”
-
- *Manque / Insuffisance d'éducation civique et électorale et d'informations*
 - L'éducation civique fait officiellement partie du curricula du système scolaire à Madagascar mais elle n'est pas assurée à l'école. En tout cas, le quantum horaire devant être alloué n'est pas en conformité avec les standards attendus en la matière. La raison est que cette matière ne fait pas partie de différents examens, donc « pas important » pour le passage en classe supérieur.
 - Manque de transmission des valeurs dans l'éducation en général (ONG Tolotsoa) au-delà en plus de la faiblesse du quantum horaire alloué pour la matière d'éducation civique.
 - Confusion entre les prérogatives du pouvoir exécutif et législatif, cette ambiguïté est entretenue par des postulants à la députation qui à dessein ou par méconnaissance au cours des campagnes électorales promettent la réalisation d'infrastructures cet état de fait provoque des frustrations au niveau de la population selon le cas :
 - Ceux qui connaissent les attributs des élus peuvent se dire que les candidats ne connaissent même pas leur rôle et qu'ils ne seront pas motivés pour voter
 - Ceux qui ne connaissent pas risquent d'être déçu du fait que le candidat, une fois élu, n'arrive pas à faire ce qu'il a promis et donc ils risquent de ne plus voter.
 - Insuffisance d'information sur les droits (Par exemple, plusieurs réactions négatives sur le droit des diasporas, des prisonniers non condamnés)
- *Cadre légale*

- Conformément à **Article 39 de la loi n° 2015 – 020** relative à la structure nationale indépendante chargée de l'organisation et de la gestion des opérations électorales, c'est la CENI seule et ses démembrements, notamment les Commissions Locales de Recensement des Electeurs (CLRE) qui sont responsables de la liste électorale. Ceci entraîne une lourdeur du processus du fait qu'il comprend plusieurs étapes telles que recrutement des agents recenseurs, leur formation, recensement des électeurs par porte à porte ou venue au niveau du bureau de fokontany pour l'inscription, centralisation des fiches au niveau de la CENI et saisie, publication des listes au niveau du bureau de fokontany et vérification par les électeurs, correction et arrêtage de la liste. Cette lourdeur pourrait provoquer des confusions et des erreurs qui peuvent même parfois amener à une non-participation de certains citoyens aux élections pour cause d'erreur ou omission.
 - Les ressortissants malagasy de l'extérieur ne peuvent toujours pas participer aux élections et aucun texte ne définit l'élection des représentants des malagasy de l'extérieur. Il n'y a toujours aucun texte sur ce point.
 - Absence d'encadrement juridique de la précampagne électorale (Rapport technique d'Observation par SAFIDY (Sampana Anarahimaso ny Fifidianana Ivon'ny Demokrasia Ifarimbonana): Le cadre légal actuel ne prévoit aucune disposition sur la notion de « précampagne électorale ». Ce vide juridique a entraîné diverses interprétations sur ce qui peut être fait ou non durant la période précédant le début officiel de la campagne électorale.
- *Aspects sociologiques*
- Selon le CNFM (Conseil National des Femmes de Madagascar) , comme à Madagascar, traditionnellement, les femmes s'occupent généralement des ménages et la difficulté de la vie courante fait que beaucoup de femmes ne pensent pas à la participation citoyenne et aux élections.
 - Les femmes sont souvent écartées dans le processus surtout pour les candidatures pour les postes importantes
 - Dans certaines zones notamment là où il y a des « Tangalamena » ou Chefs traditionnels, les femmes ne sont pas considérées comme égales aux hommes. Elles doivent respecter ce que les hommes dictent.
 - Les femmes sont dès fois victimes de peurs et intimidations.
 - Beaucoup de femmes ne sont pas indépendantes et n'ont donc pas la possibilité de s'épanouir et de prendre elle-même de décision y compris pour le processus électoral notamment les étapes nécessitant de présence physique telles que l'inscription le vote).
 - Les jeunes, notamment dans les milieux ruraux peuvent subir la coutume selon laquelle il faut respecter les aînés et suivre tout ce qu'ils dictent. Ceci pourrait ainsi diminuer leur engouement car certains ordres d'aînés peuvent être contraires à leur conviction.
 - Spécifiquement pour les jeunes ruraux, ils ont, pour la plupart des niveaux intellectuels très bas et beaucoup ne sont intéressés que par les intérêts personnels. Ils sont donc facilement manipulables. Selon les données de la banque Mondiale, en 2018, seuls 32% des élèves ont poursuivi le cycle primaire jusqu'à la fin. Plus de 2/3 des élèves ont donc abandonné l'école primaire avant la fin du cycle.
- (<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SE.PRM.PRSL.FE.ZS?locations=MG>)

- *Aspects pratiques*

- Elections se déroulant pendant la période de pluie qui ne facilite pas le déplacement dans plusieurs localités notamment rurales avec le manque d'infrastructure. C'est aussi la période de culture pour les paysans. Cette situation rend également difficile l'acheminement des matériels électoraux ainsi que les résultats vers les districts, ce qui ralentit le temps de traitement des résultats.
- Il est revenu plusieurs fois lors de nos entretiens que dans certains bureaux de vote, surtout au niveau rural sont éloignés de certaine habitation, ce qui ne facilite pas le déplacement pour aller voter
- Lors du processus l'inscription, malgré les efforts de la CENI, des imperfections ont toujours existé
 - Beaucoup d'électeurs potentiels n'arrivent pas à s'inscrire car ils sont occupés dans leur travail pendant la journée des jours ouvrables et ils ne peuvent pas se rendre aux bureaux de Fonkotany pour l'inscription
 - Les agents recenseurs de la CENI passent généralement dans les ménages pendant les jour ouvrables, qui ne le permettent pas de trouver les citoyens qui sont dans leurs occupation professionnelles

- *Autres facteurs*

- La pauvreté qui caractérise les ménages malagasy actuellement fait que les priorités des citoyens est de subvenir aux besoins fondamentaux de leurs familles et ne pense pas sacrifier un moment pour participer au processus électoral, de l'inscription au vote . En effet, selon la Banque Mondiale, le taux de pauvreté de la population Malagasy ne cesse de croitre depuis 2000 selon pour atteindre environ 80% de la population qui vivent en dessous de 1,9 \$US /jour en 2023
(<https://www.banquemondiale.org/fr/country/madagascar/publication/madagascar-economic-update-navigating-through-the-storm-a-new-drive-for-reforms-in-madagascar-is-crucial>)
- Manque de politique et d'actions spécifiques pour les personnes vivants avec une situation de handicap.
- Manques d'information ou non clarté des informations de la part des partis prenants
- Certaines congrégations religieuses prônent le non affiliation à l'Etat et encouragent ses fidèles à ne pas participer à la vie citoyenne selon l'observatoire SAFIDY lors d'une émission à la télévision nationale Malagasy TVM le 28 Avril 2023.
- Perception de partialité des membres de la CENI constatée de temps en temps.
- Manque d'espace pour un débat politique publique pour une diversité d'informations
- Opacités du financement des partis politiques et des campagnes électorales. Il est revenu plusieurs fois avec les entretiens et dans les analyses politiques de la campagne électorale malagasy de 2018 fait partie des campagnes le plus chers du monde alors que le pays est un des pays plus pauvres au monde,

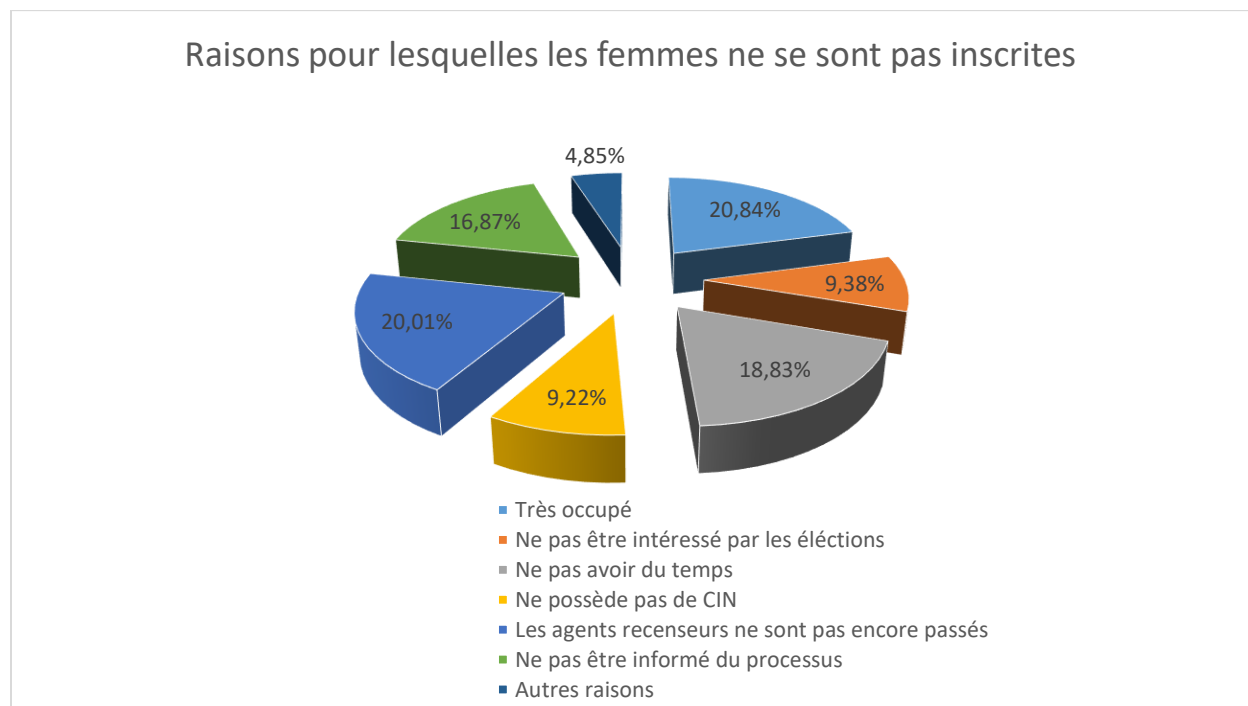
Lien avec la collecte de données faite par EISA en 2022

Selon les données recueillis par EISA sur le terrain, voici la répartition de la raison de non inscription sur la liste électorale. Au moment de la collecte, 61,80% des personnes enquêtées se sont inscrites sur la liste contre 48,20% non-inscrits pour des raisons diverses.

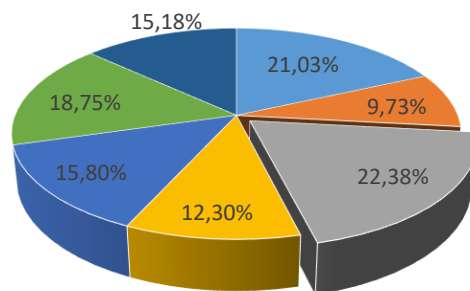
Spécifiquement pour les femmes et les jeunes, respectivement, 49,05% et 53,14% parmi ceux qui ne se sont pas inscrits semblent ne pas du tout intéressés ou ont d'autres priorités que les élections. 16,87% et 18,75 % disent ne pas être sensibilisés donc ne pas connaître l'information et l'importance du processus, ce qui nécessite un renforcement de l'éducation.

Sur les jeunes non-inscrits 13,51% disent ne pas avoir de temps pour s'inscrire ou sont occupés par d'autres tâches et affirment ne pas avoir été sensibilisés à ce sujet. La période de la refonte électorale d'octobre à décembre tombait en pleine période d'examen pour les universitaires, ce qui explique ce manque de temps car les jeunes sont plus préoccupés par leurs études. Généralement, les jeunes ont une vie bien remplie, entre les études, le travail et d'autres engagements, il leur est donc difficile de trouver le temps de s'inscrire sur les listes électorales. Il y a aussi la transhumance des jeunes universitaires, beaucoup de jeunes déménagent souvent pour les études, le travail ou d'autres raisons, ce qui rend difficile la détermination du lieu et de la manière de s'inscrire sur les listes électorales.

Une même tendance est observée chez les femmes, le manque de temps et les agents recenseurs qui ne sont pas passés dans leurs domiciles. Les femmes jonglent souvent avec de multiples responsabilités, telles que le travail, et les tâches ménagères. Ces contraintes de temps peuvent les empêcher de trouver le temps pour s'inscrire sur les listes électorales et même de voter.



Raisons pour lesquelles les jeunes ne se sont pas inscrits



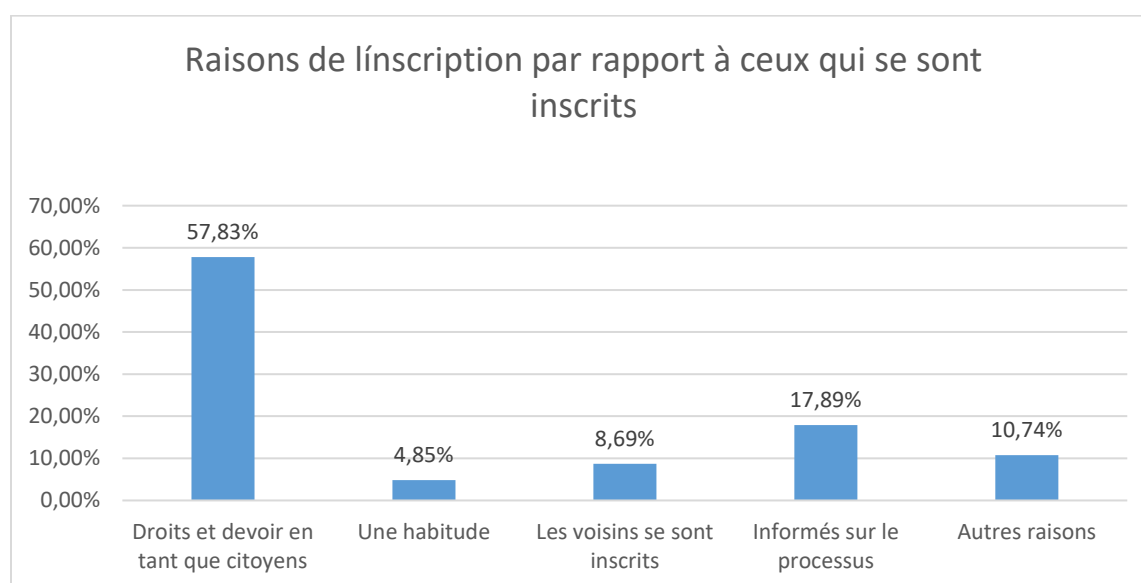
- Très occupés
- Ne pas être intéressé par les élections
- Ne pas avoir du temps
- Ne possède pas de CIN
- Les agents recenseurs ne sont pas encore passés
- Ne pas être informé du processus
- Autres raisons

Acquis à consolider

Malgré ces constats négatifs sur la participation du citoyen à la vie politique et spécifiquement aux élections, des avancées notables sont à consolider et à renforcer.

- *Des citoyens connaissant leurs droits et devoirs*

Au regard des données collectés par EISA en fin 2022, 35,74% des personnes enquêtées soit 57,83% de ceux qui se sont déjà inscrits affirment et reconnaissent que le vote est un droit et devoir de citoyens. C'est une information importante dans la mise en place de la stratégie d'éducation civique et électorale car ces personnes peuvent servir de relai pour sensibiliser les autres.



- *Utilisation des Technologie de l'information dans le processus*

Madagascar fait partie des pays qui utilisent les nouvelles technologies dans le processus électoral même si beaucoup peut être encore fait. Cette donne contribue à l'amélioration à la confiance au processus et la rapidité dans le traitement des résultats électoraux.

A titre illustratif, les domaines dans lesquels les nouvelles technologies de l'information sont utilisées sont nombreux :

- La liste électorale : le fichier électoral de la CENI est informatisé. Il est publié en ligne et il est possible de faire la vérification sur le site web de la CENI ou sur une application mobile pour les téléphones mobiles intelligents ;
- Traitement des résultats: Les saisie des résultats des élections sont effectuées à partir des districts et transmis directement au niveau central de la CENI pour traitement en attendant les procès-verbaux version physique

- Education civique et Electorale et Informations aux électeurs sur le processus : Avec l'utilisation massive des réseaux sociaux notamment pas les jeunes, l'éducation civique et électorale ainsi que l'information aux électeurs ne passent aussi pas ces réseaux. La CENI, en plus de son propre site utilisent ces réseaux ainsi que les organisations de la société civile et les ainsi que les organisations impliquées dans le soutien aux élections.



- *Une émergence des prises de responsabilité par les jeunes* : On constate actuellement une multitude d'organisation des jeunes et de soutien aux jeunes. Plusieurs d'entre eux donnent de formations des formations technique et en leadership des jeunes notamment la fondation Friedrich-Ebert, Liberty 32, ONG Tolotsoa, Malagasy Youth For Development Y4D, Malagasy Youth for Sustainable Development, Tanora Manova Rasa, EISA etc. Toutes ces initiatives participeront à une émergence et une prise de conscience et de responsabilité des jeunes pour qu'ils participent mieux à la vie politique du pays. Ceci a été confirmé dans Politika № 30 par Fortunat Rakotomandimby de Tanora Manova Rasa « Les jeunes constituent la majorité des membres et des sympathisants de la plupart des organisations»
- *Une émergence et des prises de responsabilité par les femmes* : Dans un monde politique dominé par les hommes, les femmes aussi émergent à travers des organisations telles que na CNFM (Confédération Nationale des Femmes de Madagascar), VLFM (Vondrona Mira Lenta ho an'ny Fampandrosoana) etc.....
- *Existence de structure malagasy de suivi et d'observation indépendante des élections et de la vie politique nationale*: Depuis la fin des années 1980, KMF/ CNOE (Komity Manaramaso ny Fifidianana/ Comité National d'Observation des Elections) observe le déroulement des élections à Madagascar de façon indépendante et impartiale, ensuite ; il y a eu les organisations comme SeFaFi (Sehatra Fanaraha-Maso ny Fiainam-pirenena) et l'observatoire SAFIDY qui interviennent aussi pour observer le processus et aident à prévenir les conflits électoraux. Ceci contribue à crédibiliser le processus électoral à Madagascar.

- *Début de réflexion pour l'insertion dans le fichier électoral des personnes emprisonnées mais non condamnée* : La CENI a fait des efforts pour intégrer ces personnes sur la liste électorale. La manière dont ils voteront n'est pas encore suffisamment définie. La réflexion doit aller vite pour leur prise en compte dans le processus électoral à venir.
- *L'utilisation du bulletin unique amène un peu plus de confiance par rapport au bulletin multiple*. En effet, à l'instar des autres pays africains, Madagascar a opté depuis 2013 pour l'utilisation des bulletins unique qui limite également les controverses liées au phénomène dit de « marchandage » des voix qui conduit certains candidats à exiger des électeurs qu'ils apportent, contre rétribution, la preuve qu'ils ont effectivement fait le « bon choix ». Avant de toucher l'argent promis, l'électeur doit ainsi ramener de l'isoloir les bulletins qu'il a gardé par devers lui, à savoir ceux des adversaires de son généreux donateur. Le bulletin unique permet par aussi de faire des économies, alors même que le nombre de candidatures à la magistrature suprême connaît une croissance exponentielle cette dernière décennie. Il concourt à une réduction des frais d'impression et de transport.
- *L'indépendance de la CENI* : Selon ses attributs institutionnels la CENI est indépendante, à ce titre elle dispose d'une autonomie de gestion et d'orientation des processus électoraux. Toutefois le grand défi auquel elle est confrontée est la restauration au sein d'une frange de la population de la perception en tant qu'organe indépendant, et à même de prendre des décisions sans influence de l'exécutif. Également le mode opératoire de désignation de ses membres est aussi un sujet de réflexion et devrait faire l'objet d'une réévaluation en conformité avec les bonnes pratiques et les standards internationaux en la matière.
- *L'existence de réglementation pour l'égalité de temps d'antenne pour les candidats dans les médias publique* est un acquis à pérenniser. Cette régulation est définie dans la loi organique n° 2018 – 008 relative au régime général des élections et des référendums, Paragraphe 3 concernant les médias et Audiovisuels, Articles 110 à 115.
- *La démission du président avant les élections* est un acquis rendant le processus plus crédible : En effet, Madagascar est parmi les très rares pays où le président en exercice doit démissionner de son poste de président s'il est candidat à sa propre succession. Assurément cette pratique dans sa forme intentionnelle est une bonne pratique gage d'égalité des chances des candidats. Toutefois son applicabilité devrait faire l'objet d'une meilleure harmonisation consensuelle entre les parties prenantes du processus électoral afin qu'elle soit mieux encadrée dans sa phase opérationnelle.

RECOMMANDATIONS

Institutionnel

- Prise en compte du genre dans les Procès-Verbaux de dépouillement

Pour mieux connaître la part par se des hommes et des femmes dans la participation aux élections, nous proposons d'ajouter sur les fiches d'émargement des électeurs une colonne indiquant si la personne est féminine ou masculine. Ainsi, sur le procès-verbal de dépouillement, l'on pourra ajouter au niveau de nombre de votants des mentions supplémentaires «Nombre de votants xxxxx dont xxxxx Femmes et xxxxx Hommes. »

- Prise en compte des handicapés dans la liste

Lors de l'établissement de la liste électorale, afin de prendre en compte les différents handicaps et le traiter, ils peuvent être identifiés lors du recensement en ajoutant sur la fiche de recensement une mention sur d'éventuel handicap.

- Renforcement de l'éducation civique dans le système d'éducation nationale

Bien que l'éducation civique fasse déjà partie du programme scolaire du Ministère de l'Education Nationale, elle n'est pas réellement appliquée comme il faut avec les horaires prévus pour cela car elle ne fait pas partie des matières prioritaires faisant partie des examens. Il serait alors bon qu'elle soit incluse dans les matières d'examen pour qu'une plus grande importance soit accordée.

- Renforcement de l'obligation et contrôle des activités des partis politiques en matière d'éducation politique et électorale

Les constats ont relevé que dans les centaines de partis politiques, très peu sont ceux qui exercent les obligations décrites dans l'article 26, alinéa 2 à 5 de la Loi n° 2011- 012 du 9 septembre 2011 relative aux partis politiques :

Article 26. *Les partis politiques ont le devoir de :*

1. *Respecter scrupuleusement la Constitution, les lois et les règlements en vigueur;*
2. *Participer activement à la moralisation de la vie publique;*
3. *Former ses membres;*
4. *Sensibiliser les citoyens à participer à la vie publique et politique;*
5. *Rendre compte en matière politique.*

- Renforcement de la confiance des citoyens au système électoral avec des processus crédible, transparent et inclusif :
- Proactivité dans la préparation des élections selon le cycle électoral pour permettre aux acteurs sur le terrain d'avoir les informations utiles en avance.
- Promouvoir la participation de personnes vivantes avec handicap ;

La CENI commence à faire des efforts en intégrant de citoyens dans une situation de handicap dans la liste électorale. Néanmoins, la manière dont ceux-ci voteront n'est toujours pas réellement définies :

- Pour les personnes à mobilité réduites, il y a très peu de rampe pour des chaises roulante (pour ceux qui en ont). Il faudra que prendre en compte ceux-ci car de toutes les manières, les bureaux de vote se situent généralement dans les écoles et l'existence de ces rampes restera une nécessité pour les écoles
- Pour les malvoyants, il a été suggéré qu'ils soient accompagnés par une personne de confiance mais ceci se traduit de toute manière par non-respect du secret de vote.

Nous suggérons que lors de l'inscription sur la liste électorale, une case spéciale soit à renseigner pour marquer des situations spécifiques et permettant de prendre en compte ces personnes selon leur cas.

- Pour les citoyens emprisonnés mais qui n'ont pas encore été condamnés définitivement, Il sera possible de mettre en place de bureau de vote dans l'enceinte des prisons et prendre ainsi des pénitenciers comme membre du bureau de vote.
- Matraquage médiatique dans les médias publics pour l'éducation électoral et l'information aux électeurs pendant la période électorale.
- Prendre en compte les citoyens emprisonnés mais non condamné définitivement (Voir Cadre juridique ci-dessous)
- Doter toutes les structures intervenant dans le processus des moyens matériels, humains et financiers pour être opérationnel (Agents recenseurs, Agents chargés de l'acheminement des résultats etc...)
- Résoudre la question de financement des partis politiques par le Commission de Contrôle du financement de la vie Politique / loi 2018-008 pour une transparence dans la vie politique et mieux assoir ainsi la confiance des citoyens dans le processus électoral.
- Introduire la notion de quota genre pour une meilleure représentation équitable des hommes et des femmes au niveau des partis politique et plus loin comme le recommande le RECEF dans le Rapport synthèse du 6^e Séminaire international d'échange à Antananarivo du 20 au 28 mars 2018 sur le processus électoral inclusif favorisant la participation et des femmes et des minorités disant « *Il est également recommandé de revoir la loi sur le financement des partis afin de donner un pourcentage supplémentaire du financement public aux partis politiques qui présentent des femmes en bonne position, ainsi qu'un remboursement partiel pour les partis qui présentent une liste égalitaire constituée à 50 % de femmes et d'hommes* »
- Pour pallier à des problèmes d'organisation, la préparation du cycle électoral suivant doit commencer dès que la phase post électoral antérieur est terminée. Il est ainsi important de respecter le cycle électoral dans son ensemble.

Cadre légal :

- Pour alléger les travaux de la CENI et respecter une séparation de tâches, il peut être envisageable d'impliquer l'INSTAT (Institut National de la STATistique) dans le processus. Etant donné que l'INSTAT effectue des recensements de la population et des ménages, il pourrait fournir une liste provisoire des électeurs à chaque cycle électoral. Ainsi le rôle la CENI serait de valider la liste en y apportant les mises à jour par Fonkotany.

- Instaurer le droit de vote de la diaspora Malagasy afin qu'elle se sente plus impliquée dans le processus décisionnel de la vie publique du pays. Par la même occasion restaurer leur droit en tant que citoyen. Afin de faciliter cette réforme il peut être ajouté dans les textes la notion de juridiction à la place de délimitation administrative habituelle comme le Fonkotany.
- Mettre en place des réglementations spécifiques pour faciliter la prise en compte des personnes vivant avec un handicap dans le processus électoral et les votes.
Intégrer des réglementations légales spécifiques pour le vote des personnes emprisonnées mais pas encore condamnées, en permettant par exemple la création de bureaux de vote aux niveaux des centres pénitenciers.
- Renforcer davantage l'utilisation des nouvelles technologies pour plus de transparence, atténuer les contraintes causées par l'insuffisance d'infrastructures et pour rendre rapide les traitements des opérations électorales. Ainsi, il est envisageable d'utiliser des cartes d'identité/ carte d'électeur biométrique, d'organiser la transmission directe des résultats accompagnés des Procès-verbaux scannés à partir des centres de votes vers le centre de traitement des résultats de la CENI.

Partis politiques – Il y en a officiellement des centaines (195 partis légalement constitués en mars 2019 selon une étude de EISA Madagascar)

- Le constat que nous avons relevé sur le terrain de la part de plusieurs acteurs est que les partis politiques en général ne jouent pas le jeu de l'éducation politique, même au sein de leurs membres, D'ailleurs beaucoup de partis politiques ne savent même pas le nombre exact de leurs sympathisants. Il faudra ainsi qu'ils respectent le devoir des partis politiques comme décrits dans l'article 26 de la loi n° 2011-012 du 9 septembre 2011 relative aux partis politiques notamment. Cette éducation doit aussi être pérenne.
- Dans leur écrasante majorité la plupart des partis politiques sont dirigés par des hommes malgré l'émergence des femmes politiques à des niveaux de responsabilités plus ou moins importantes (comme la présidente de l'assemblée Nationale, La Ministre de la Communication qui a fondé le parti Freedom, le parti PSD qui est dirigé par une femme qui a déjà été une candidate à l'élection présidentielle). Nous suggérons une meilleure participation des femmes au niveau des instances décisionnelles des partis politiques ainsi plus de candidature féminine encouragerait les femmes de participer mieux à la vie politique et aux élections.
- Spécifiquement pour les jeunes, il est nécessaire de donner plus de responsabilités aux jeunes militants au sein des partis politiques et des organisations diverses. Les jeunes ayant bénéficié des formations de la part de leurs partis ou des organisations internationales comme la Fondation Friedrich-Ebert, EISA etc. doivent avoir des responsabilités au sein de leurs partis, cette opportunité serait pour eux une opportunité d'exercer les connaissances acquises et de pratiquer ce qu'ils ont appris et aussi de les démultiplier. .
- Instaurer les principes de transparence des comptes au sein des partis politiques et des donateurs.
- Inciter les partis politiques à créer des activités génératrices des revenus (dans le respect de la loi ou approche encadrée par celle-ci) afin de mieux assoir leur autonomie financière.
- Pour faciliter une meilleure appropriation des citoyens électeurs et de faciliter les campagnes d'éducation électorale, on pourrait envisager l'attribution d'un numéro électoral à chaque parti politique ainsi ce numéro sera utilisé par le candidat désigné par le parti pour chaque élection. Toutefois il faudrait un aménagement spécial pour les candidats indépendants.

Société civile :

Dans le cadre amélioration de la participation citoyenne et spécifiquement au processus électoral, la société civile a un grand rôle à jouer notamment dans l'éducation civique et électorale des citoyens.

Cette approche peut prendre en compte plusieurs facteurs clés de même que les caractéristiques spécifiques des cibles. Ils doivent ainsi :

- Renforcer l'éducation civique et électorale notamment pour les jeunes ruraux qui n'ont généralement pas acquis de notion d'éducation civique à l'école. On pourrait utiliser abondamment les réseaux sociaux notamment Facebook qui est parmi le plus utilisé à Madagascar par les jeunes qui sont accés à la connexion internet .. Ils doivent surtout comprendre qu'ils constituent les majorités de la population malagasy et leurs voix peuvent tout changer, Dans sa parution intitulée « *Participation des jeunes aux processus électoraux : nouveaux rôles des organes africains de gestion des élections* »,IDEA (Institut for Democracy and Electoral Assistance) affirme que les programmes d'éducation civique et des électeurs accroissent également l'engagement des jeunes dans les valeurs et les principes démocratiques, leur intérêt pour les affaires politiques, leur conscience des possibilités de s'engager et leur connaissance du déroulement pratique des élections ...l'inclusion des jeunes dans les processus politiques est donc cruciale pour la stabilité et la paix à plus long terme.
- Donner une place de choix aux jeunes dans ces campagnes pour mieux attirer leurs semblables. Ceci implique la formation de plusieurs jeunes pour ce faire et compter ainsi sur les effets en cascade des acquis.
- Mettre en place des cadres de réflexion opérationnels regroupant des sociologues, universitaires, acteurs de la société civile et surtout des jeunes pour concevoir des stratégies d'éducation civique et électoral ciblant spécifiquement pour la jeunesse malagasy afin de lutter contre la désaffection qu'elle a vis à vis des processus électoraux.
- Sensibiliser les femmes sur le fait qu'elles constituent plus de la moitié des électeurs et le poids électoral qu'elles représentent en participant activement aux compétitions électorales.
- Favoriser et susciter des cadres adaptés afin de permettre aux femmes de mieux s'organiser pour convaincre l'électorat potentiel à implication massive à toutes les étapes du processus électoral.
- Renforcer le plaidoyer pour les réformes institutionnelles et des cadres légaux ainsi cites plus haut

CONCLUSION

Malgré des avancés à pérenniser dans le monde politique, la gouvernance et le processus électoral à Madagascar, beaucoup de lacune reste encore à combler. Cette étude a permis de mettre en lumière l'immensité des défis pour dans le cadre de remobilisation pour la participation politique et électoral des citoyens Malagasy. Un des grands défis et de rétablir la confiance entre citoyens et "politique". Ceci passe par le renforcement de **l'éducation civique surtout à la base** c'est à dire à l'école comme programme scolaire

effectif afin que les uns et les autres connaissent leurs droits et devoir en tant que citoyens responsables, **la lutte contre la corruption**, la **transparence** et le **respect des lois en vigueur** dans la gestion du pouvoir.

La société civile joue un grand rôle dans ce processus. Ils doivent **renforcer l'éducation civique et à la citoyenneté** notamment en **faveur des jeunes** qui seront les dirigeants de demain. Elle doit également continuer de plus en plus le **plaidoyer pour les reformes nécessaires** en vue de construire un vrai état démocratique et un état de droit. Les **efforts en faveur de l'implication des partis politiques** à l'animation responsable de la vie politique et l'éducation, au moins, de ses partisans. Les reformes les plus attendue par depuis un moment est la transparence et le plafonnement du financement des campagnes électoraux le lien entre le fichier électoral et l'état civil et de passer à la numérisation (Biometrie).

Pour améliorer le processus électoral Malagasy, il est aussi très important que les recommandation des partenaires techniques et financiers tels que l'Union Européenne qui en a formulé 27 dans son rapport d'observation de 2018.

Annexe

Liste des personnes rencontrées

Organisations	Personnes rencontrés	Date
ONG Tolotsoa	Mr. Tsimihipa	14/04/2023
Humaniste Ecologiste	Toavina RALAMBOMAHAY	15/04/2023
KMF-CNOE	Mme Vohangy Raveloson Mme Patricia Raharisoamalala	14/04/2023
Transparency International	Mme Mialisoa Andriamampianina	18/04/2023
Observatoire Safidy	Mme Marie Stella Razanamahefa	17/04/2023
CNFM	Mme Estelle Andriamasy	18/04/2023
Liberty 32	Mme Lalaina RANDRIAMANANA	24/04/2023
TGV	Mme Aurelie Razafinjato	19/04/2023
TIM	Maitre RATEFIMAHEFAMIJORO	08/05/2022
MMM	Mr. Irène RATO Von ANDRASANA	21/04/2023
HVM	Mr Rivo RAKOROVAO	20/04/2023
Ancien Commissaire CENI	Mr. Ernest Razafindraibe	20/04/2023
Ancien Directeur de la Communication de la CENI	Mr. Louis de Gonzague Rakotonirina	18/04/2023
CENI	Mme Liliane Hanitriainaina RAVAONIRINA (Secrétaire Exécutif Adjoint)	05/05/2022
Justice et Paix	Père Sata	20/05/2013
Friedrich-Ebert-Stiftung	Mme Hanta Andrianasy Mme Mireille Andriambolanoro	23/05/2023

Bibliographie

1. Constitution de la IV^e République de Madagascar
2. LOI ORGANIQUE N°2018-008 RELATIVE AU REGIME GENERAL DES ELECTIONS ET DES REFERENDUMS
3. LOI n° 2015 – 020 relative à la structure nationale indépendante chargée de l'organisation et de la gestion des opérations électorales
4. Loi n° 2011- 012 du 9 septembre 2011 relative aux partis politiques.
5. Rapport technique de l'observatoire des élections « SAFIDY » : RÉSULTATS ET CONSTATS ISSUS DE L'OBSERVATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2019 –Madagascar
6. Participation des jeunes aux processus électoraux : nouveaux rôles des organes africains de gestion des élections : <https://www.idea.int/sites/default/files/publications/participation-des-jeunes-aux-processus-elctoraux.pdf>
7. Magazine Politikà Numéro 30 de la Fondation Friedrich-Ebert
8. Pourquoi les citoyens malgaches ne s'engagent-ils pas en politique – Toavina Ralambomahay – Aout 2021
9. Troisième Recensement General De La Population Et De L'habitation (RGPH-3) - pour l'année 2018, INSTAT
10. Résultat des élections présidentielles de Madagascar 2018
11. Rapport synthèse du 6e Séminaire international d'échange à Antananarivo du 20 au 28 mars 2018 sur le processus électoral inclusif favorisant la participation et des femmes et des minorités
12. L'opacité du financement politique à Madagascar : source de capture étatique et de fragilité démocratique – Transparency International – Juin 2021
13. Audit juridique des financements des campagnes électorales à Madagascar
14. Redevabilité sociale et attentes des Malgaches envers leurs dirigeants – AFRO Barometer <https://www.afrobarometer.org/wp-content/uploads/2022/02/afrobriefno141.pdf>
15. Participation des jeunes aux processus électoraux nouveaux rôles des organes africains de gestion des élections – IDEA - Novembre 2015
16. Rapport Final Mission de suivi électoral de l'Union européenne à Madagascar 23 avril – 22 mai 2022